

VOTRE PARCOURS CRÉATEUR POUR PASSER DE L'IDÉE AU PROJET

1



La découverte

Bénéficiez d'un bilan entrepreneurial en entretien individuel pour faire le point sur votre projet et définir votre parcours de créateur d'entreprise.

2



L'atelier de la création

Obtenez les premières informations sur la création d'entreprise à l'occasion d'un atelier collectif. Connaître les aspects réglementaires : fiscalité, statuts juridiques et couverture sociale du chef d'entreprise, comprendre les mécanismes financiers et s'informer sur les aides et les financements existants, sont autant de sujets qui vous permettront de mieux appréhender la phase suivante de votre parcours.

3



L'accompagnement individuel

Un conseiller à la création d'entreprise vous reçoit individuellement afin d'avancer sur votre projet :

- poser les conditions de réussite de votre projet : quel produit, quel client, quel prix...
- un chiffrage concret : prévisionnel, plan de financement.

4



La formation pour bien débiter

Préparez le démarrage de votre projet et renforcez vos compétences: outil de gestion, pilotage d'entreprise, comptabilité, communication, commercial, informatique, multimédia, réglementaires...

5



L'immatriculation

Le Centre de Formalités des Entreprises vous accompagne au moment de votre immatriculation :

- en face à face avec un spécialiste des formalités
- en vous inscrivant à un atelier pour les micro-entreprises qui vous permettra de vous immatriculer en ligne.
- en téléchargeant le dossier d'immatriculation sur notre site et en nous le renvoyant complété.

7



Le suivi des premières années

Pendant 3 ans bénéficiez d'un suivi avec un conseiller spécialisé dans le développement de la jeune entreprise. chaque année rencontrez votre conseiller selon vos besoins.

6

Savourez vous êtes chef d'entreprise

